



Communiqué de presse n° 156

Non, les retraités ne se résigneront pas !

Les campagnes de communication visant les retraités n'ont pas cessé, avec pour objectif d'installer dans l'opinion publique l'idée de la nécessité de réduire le montant des retraites pour résorber les déficits publics. Les retraités bénéficieraient d'un niveau de vie élevé ce qui justifierait un effort de leur part.

Au-delà des idées reçues, il faut revenir aux réalités : la retraite moyenne est de 1 512 € nets par mois pour un salaire net moyen de 2 730 €, soit 55%.

Le passage à la retraite se traduit par une perte importante de revenu. Rappelons également que d'année en année le pouvoir d'achat des retraités s'érode, les revalorisations ne suivant pas l'évolution du coût de la vie.

Les retraités ne peuvent donc accepter d'être pris pour cibles et continueront de se battre pour défendre ce qu'ils ont acquis par leur travail.

Mais que les actifs ne s'y trompent pas, c'est également, à terme, leur sort qui est en jeu.

Des efforts sont nécessaires pour rétablir l'équilibre des finances publiques et les retraités sont prêts à prendre leur part comme tous les autres citoyens. Mais ils refusent d'être l'objet de mesures qui les concerneraient spécifiquement.

A Paris, le 20 avril 2026
Le Président de la CFR
Pierre ERBS